

Inauguration du collège Michel-Lotte

(11 mars 1988)

Allocution de Serge ALBAGNAC, Maire du Palais

Je remercie Monsieur Raymond MARCELLIN, Président du Conseil Général du Morbihan, Monsieur Christian BONNET, Conseiller Générale de Belle-Ile, Monsieur MIGAYROU, Inspecteur d'Académie, et toutes les personnalités qui se sont déplacées aujourd'hui pour l'inauguration de notre collège.

Merci à la famille du docteur Michel LOTTE d'être présente à nos côtés pour cette cérémonie à la fois solennelle et émouvante en l'honneur de leur père, frère et oncle.

Il y a quinze mois, Michel LOTTE posait la première pierre, la première pierre du Collège qui désormais perpétuera son souvenir en portant son nom à la connaissance des générations futures de collégiens qui se succéderont entre ces murs ! Je me souviens de sa satisfaction ce jour-là, la satisfaction d'avoir abouti après une longue route parsemée d'embûches et hérissée d'obstacles.

Ce fut d'abord, il y a longtemps, le constat de l'état déplorable du collège où les enfants de Belle-Ile accomplissaient leur scolarité. Cette ancienne caserne baptisée groupe scolaire en 1936, était tout à fait inadaptée aux exigences pédagogiques de notre époque, même si durant cinquante années, elle forma et éduqua des centaines de Bellilois. Ses locaux exigus et si peu fonctionnels, la vétusté grandissante des bâtiments, tout incitait à envisager la création d'un collège neuf.

Première victoire : ce fut l'inscription à la carte scolaire. Puis suivit l'interminable quête des crédits d'étude, crédits indispensables pour concrétiser le projet.

Ceux-ci obtenus enfin après bien des péripéties, alors les choses se sont précipitées : le concours efficace de Christian BONNET, l'engagement du Département, et voilà, le collège était lancé.

Monsieur RIALLAND, le concepteur-architecte, assisté de Monsieur CHRISTOPHE, présentait un projet qui reçut l'agrément des parents et enseignants, ainsi que celui des élus du SIVU. La construction allait pouvoir commencer.

Je n'évoque que pour mémoire, les difficultés d'acquisition du terrain, mais là encore, elles n'entamèrent pas la détermination du docteur LOTTE. Et, après les diverses analyses des appels d'offres, et les négociations serrées avec les entreprises, le 26 novembre 1986, la première pierre était posée.

Et maintenant voilà plus de 10 jours déjà que ce collège fonctionne à la satisfaction générale.

Que soient remerciés tous les acteurs, à tous niveaux de cette magnifique réalisation. Tout d'abord, le Conseil Général du Morbihan et son président, Raymond MARCELLIN, car l'engagement du Département représente la plus grosse part de la dépense, mais aussi parce qu'il s'agit là avec Pluneret, des deux collèges départementaux programmés depuis la nouvelle répartition des compétences.

Nous sommes très sensibles à l'effort financier consenti par cette instance. En outre Monsieur le Président connaît bien nos problèmes dus à l'insularité, et je profite de cette occasion pour le remercier à titre personnel de ses interventions efficaces pour attribuer à notre île des subventions compensatoires qui nous sont tellement utiles pour nos programmes d'équipement collectifs. Sa venue à Palais prouve l'intérêt qu'il porte à notre communauté îlienne, et je tiens à lui exprimer notre gratitude.

Merci à notre Conseiller Générale, Christian BONNET qui, à travers les organismes tels le FIDAR, et l'APPPI, sans oublier l'Etablissement Public Régional, a su être notre avocat, et réussi à nous faire octroyer des aides substantielles qui ont facilité le montage financier de l'opération.

Remercions aussi les élus du SIVU de Belle-Ile, donc les quatre communes iliennes qui participèrent financièrement à la construction, et sachez que pour nos budgets communaux, les remboursements des emprunts contractés pèsent lourdement.

Que soient félicités les architectes, entrepreneurs et artisans qui ont réussi à construire un Collège non seulement moderne et fonctionnel, mais de plus, beau, harmonieux et bien intégré dans notre paysage.

Que soient remerciés tous les fonctionnaires qui nous ont apporté un concours précieux tant au plan administratif que pour le contrôle des opérations. Et j'adresse un satisfecit public aux services du Département, de l'Equipement et de l'Education Nationale, dont j'ai pu apprécier la compétence et la qualité des relations.

Mais je voudrais pour finir, remercier et féliciter les parents d'élèves et les enseignants qui, par leur inlassable détermination et leur volonté parfois farouche, ont su stimuler les responsables, faire entendre leurs voix, et ainsi faire aboutir ce qui était depuis longtemps leur juste revendication : un collège neuf !

Merci à Michel LOTTE. Je suis sûr qu'il nous entend, qu'il nous voit depuis cet autre monde où il se trouve désormais. Et je suis sûr qu'il est satisfait : son collège est réalisé. Comme il le souhaitait, il présente toutes les qualités indispensables : vaste et aéré, harmonisant les nécessités pédagogiques et le souci esthétique, une véritable communion de l'utile et de l'agréable, un lieu privilégié où l'enseignement peut être dispensé dans d'excellentes conditions.

Nous sommes fiers de ce collège car il est digne de Michel LOTTE.

Mesdames et Messieurs, je voudrais que cette journée emplie de congratulations et de remerciements soit dédiée au souvenir de Michel LOTTE, perpétué sur cette plaque, et que vos ovations tout à l'heure, lui soient adressées, par reconnaissance, et en hommage à la ténacité, à la volonté, à l'acharnement qu'il a mis pour que ce collège auquel il tenait tant, se réalise.

Vive le Collège Michel-LOTTE.

Serge ALBAGNAC